RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 01106
Numéro SIREN : 353 946 924
Nom ou dénomination : DIANEIGE

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/015673

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *GRENOBLE*

Date : 01/10/2019

1476843

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/015673**
n°de gestion : **1996B01106**
n°SIREN : **353 946 924 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 30/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

DIANEIGE - Société anonyme à conseil d'administration
16 i chemin de Malacher 38240 Meylan -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

1476843

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise SA DIANEIGE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 16 i Chemin de Malacher 38240 MEYLAN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 3 9 4 6 9 2 4 0 0 0 5 0 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032019 Net 3	N-1 31032018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 921	AG 37 921		4
	Fonds commercial (1)	AH	17 450	AI	17 450	17 450
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	36 140	AS 36 140		
	Autres immobilisations corporelles	AT	120 679	AU 110 638	10 042	13 343
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	101 636	CV 42 986	58 650	58 650
	Créances rattachées à des participations	BB	5 141	BC	5 141	5 141
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	11 500	BI	11 500	11 500
	TOTAL (II)	BJ	330 467	BK 227 685	102 783	106 089
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	101 515	BQ	101 515	53 755
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	636 671	BY 44 618	592 053	651 398
	Autres créances (3)	BZ	45 402	CA	45 402	80 094
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	204 043	CG	204 043	227 520
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 161	CI	25 161	22 783
	TOTAL (III)	CJ	1 012 791	CK 44 618	968 173	1 035 550
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 343 258	1A 272 302	1 070 956	1 141 639

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :
27 SEP 2019
Sous le N° 15073

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 16 641 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Créances

* Données obligatoirement cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	62 398	62 398
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	449 239	408 767
	Report à nouveau	DH	24 062	24 062
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(24 972)	40 472
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	620 727	645 699
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 000	24 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	24 000	24 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 936	10 418
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 454	10 373
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	42 088	42 088
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	55 996	98 696
	Dettes fiscales et sociales	DY	236 179	240 985
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		8 709
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	68 576	60 672
	TOTAL (IV)	EC	426 229	471 941
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 070 956	1 141 639

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	423 105	471 941
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 195	5 119

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD	2 052	FE	FF	2 052	2 013
	Production vendue services*	FG	460 365	FH	FI	650 041	743 766
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	462 418	FK	FL	652 094	745 779
	Production stockée*				FM	47 760	4 165
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	15 213	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	1 437	63 680
	Autres produits (1) (11)				FQ	65	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	716 569	813 628
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		1 083
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	275 350	266 649
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	10 780	11 040
	Salaires et traitements*				FY	301 392	315 789
	Charges sociales (10)				FZ	118 733	118 334
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	4 936	15 232
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	23 667	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges . dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	3 328	65 084
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	738 186	793 211
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(21 617)	20 416
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		42
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		42
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	749	670
	Différences négatives de change				GS	3	33
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	752	703
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(752)	(661)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(22 369)	19 755

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	47	7 030
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	47	7 030
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 650	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		15 680
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 650	15 680
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 603)	(8 651)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(29 367)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	716 616	820 699
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	741 588	780 227
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(24 972)	40 472
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	47	7 029
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	2 650	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 437	2 300
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 217	2 787
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
Régularisations frais missions ant.		47
Régularisations Ass RC ant.	2 389	
CVAE N-1	261	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Groupe

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	55 371	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	36 140	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	14 154	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	104 895	LC	LD 1 630
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	155 190	LO	LP 1 630
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	101 635	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	11 500	1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	113 135	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	323 696	ØH	ØJ 1 630

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 55 371	IX 55 371
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 36 140	ML 36 140
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 14 154	MO 14 154
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 106 525	MU 106 525
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	NH 156 820	NI 156 820
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY 101 635	ØZ 101 635
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 11 500	2G 11 500
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	NK 113 135	2H 113 135
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL 325 326	ØM 325 326

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	37 916	PF	4	PG		PH	37 921
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	36 140	QA		QB		QC	36 140
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	11 765	QE	564	QF		QG	12 329
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	93 941	QM	4 368	QN		QO	98 309
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	141 847	QV	4 932	QW		QX	146 778
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	179 763	ØP	4 936	ØQ		ØR	184 699

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales,agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(7)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	24 000	4B		4C		4D	24 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	24 000	TV		TW		TX	24 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6	42 986	Ø7		Ø8		Ø9	42 986
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	20 951	6U	23 667	6V		6W	44 618
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	63 937	TY	23 667	TZ		UA	87 604
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	87 937	UB	23 667	UC		UD	111 604
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	23 667	UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Group

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE

31/03/2019

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation SNOW MAGIC	11 223			11 223
Participation DIANEIGE JAPON	31 763			31 763

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	5 141	UM	5 141	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	11 500	UV	11 500	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	20 951		20 951		
	Autres créances clients	UX	615 720		615 720		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	20		20		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	19 802		19 802		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 439		16 439		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	9 141		9 141		
	Charges constatées d'avance	VS	25 161		25 161		
	TOTAUX	VT	723 875	VU	723 875	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 429	1 429		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	6 507	3 383	3 124	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	55 996	55 996		
Personnel et comptes rattachés		8C	85 868	85 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	49 950	49 950		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	91 928	91 928		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	8 433	8 433		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	15 454	15 454		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	68 576	68 576		
TOTAUX		VY	384 141	VZ 381 017	3 124	

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ 8 000 — Emprunts remboursés en cours d'exercice VK 6 531

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/03/2019

I. RÉINTEGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		XE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8
		- imposées au taux de 0 %					ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
						TOTAL I	WR

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS : 24 972
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV
		- imposées aux taux de 0 %					WH
		- imposées aux taux de 19 %					WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A			)	XA
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY
	Majoration d'amortissement *						XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)			PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG : 10 493
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
						TOTAL II	XH : 35 465

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)		XJ : 35 465
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO : 35 465

Cegid Group

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 2
Permanence ou changement de méthodes 2

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 3
Etat des amortissements 3
Etat des provisions 4
Etat des échéances des créances et des dettes 4
Evaluation des amortissements 5
Charges à payer 5
Charges et produits constatés d'avance 5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations 7

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	55 371		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 140		
Installations générales agencements aménagements divers	14 154		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	104 895		1 630
TOTAL	155 190		1 630
Autres participations	101 635		
Prêts, autres immobilisations financières	11 500		
TOTAL	113 135		
TOTAL GENERAL	323 696		1 630

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			55 371	55 371
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 140	36 140
Installations générales agencements aménagements divers			14 154	14 154
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			106 525	106 525
TOTAL			156 820	156 820
Autres participations			101 635	101 635
Prêts, autres immobilisations financières			11 500	11 500
TOTAL			113 135	113 135
TOTAL GENERAL			325 326	325 326

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	37 916	4		37 921
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 140			36 140
Installations générales agencements aménagements divers	11 765	564		12 329
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	93 941	4 368		98 309
TOTAL	141 847	4 932		146 778
TOTAL GENERAL	179 763	4 936		184 699

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4				
Instal.générales agenc.aménag.divers	564				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 368				
TOTAL	4 932				
TOTAL GENERAL	4 936				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	24 000				24 000
TOTAL	24 000				24 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	42 986				42 986
Sur comptes clients	20 951	23 667			44 618
TOTAL	63 937	23 667			87 604
TOTAL GENERAL	87 937	23 667			111 604
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 667			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	5 141	5 141	
Autres immobilisations financières	11 500	11 500	
Clients douteux ou litigieux	20 951	20 951	
Autres créances clients	615 720	615 720	
Personnel et comptes rattachés	20	20	
Impôts sur les bénéfices	19 802	19 802	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 439	16 439	
Débiteurs divers	9 141	9 141	
Charges constatées d'avance	25 161	25 161	
TOTAL	723 875	723 875	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 429	1 429		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 507	3 383	3 124	
Fournisseurs et comptes rattachés	55 996	55 996		
Personnel et comptes rattachés	85 868	85 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 950	49 950		
Taxe sur la valeur ajoutée	91 928	91 928		
Autres impôts taxes et assimilés	8 433	8 433		
Groupe et associés	15 454	15 454		
Produits constatés d'avance	68 576	68 576		
TOTAL	384 141	381 017	3 124	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	8 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 531			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 380
Dettes fiscales et sociales	126 193
Total	153 807

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 161
Total	25 161
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	68 576
Total	68 576

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

DIANEIGE

Société Anonyme au capital de 100 000 Euros
Siège social : 16 i Chemin de Malacher – 38240 MEYLAN
353 946 924 RCS GRENOBLE

* * * *

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20 SEPTEMBRE 2019

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

* * * *

E X T R A I T

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019, soit une **perte** de **24 972,02** Euros, dans son intégralité au compte « Report à Nouveau », celui-ci présentant désormais un solde débiteur de 910,40 €.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le rapport de gestion du Conseil d'Administration mentionne qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix
est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Louis GUILY

Thierry GLENAT

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA DIANEIGE

16 I CHEMIN DE MALACHER
38240 MEYLAN

(Exercice social clos le 31/03/2019)

19 AVENUE DU GRANIER
MINIPARC LES BEALIERES
38240 MEYLAN

SOMMAIRE

I/ RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

III/ CERTIFICATION DES REMUNERATIONS

IV/ ETATS FINANCIERS

I/ RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En ma qualité de Commissaire Aux Comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, j'ai été avisé des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du nouveau Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

1 – Convention de location

Votre société a pris à bail à compter du 01/11/2007, des locaux appartenant à la SCI DIA'IMMO dont le gérant est Monsieur Louis GUILY. A ce titre, il a été comptabilisé en charges de l'exercice 54 743 Euros.

2 – Convention d'intégration fiscale

Votre Conseil d'Administration du 21 juillet 2000 a autorisé une convention fiscale à effet au 1er avril 2000.
Au titre de cette convention, l'impôt société est payé pour l'ensemble du groupe par la SA DIANEIGE.

Fait à Meylan,
Le 05 septembre 2019

Thierry GLENAT
Commissaire Aux Comptes

II/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

1/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société DIANEIGE, relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle au résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SA DIANEIGE, à la fin de l'exercice.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2/ INDEPENDANCE

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période, sur la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4/ VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

5/ RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6/ RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Meylan,
Le 05 septembre 2019

Thierry GLENAT
Commissaire Aux Comptes



III/ CERTIFICATION DES REMUNERATIONS

Montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 :

234 419 Euros

DEUX CENT TRENTE QUATRE MILLE QUATRE CENT DIX NEUF EUROS

Certifié exact,

Fait à Meylan,
Le 05 septembre 2019

Thierry GLENAT

Commissaire aux Comptes



IV/ ETATS FINANCIERS

rmulaire obligatoire (article 53 A Code Général des Impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 16 i Chemin de Malacher 38240 MEYLAN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 35394692400050 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032019 Net 3	N-1 31032018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 921	AG	37 921		4
	Fonds commercial (1)	AH	17 450	AI		17 450	17 450
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	36 140	AS	36 140		
	Autres immobilisations corporelles	AT	120 679	AU	110 638	10 042	13 343
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	101 636	CV	42 986	58 650	58 650
	Créances rattachées à des participations	BB	5 141	BC		5 141	5 141
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	11 500	BI		11 500	11 500
	TOTAL (II)	BJ	330 467	BK	227 685	102 783	106 089
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP	101 515	BQ		101 515	53 755
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	636 671	BY	44 618	592 053	651 398
	Autres créances (3)	BZ	45 402	CA		45 402	80 094
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	204 043	CG		204 043	227 520
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 161	CI		25 161	22 783
	TOTAL (III)	CJ	1 012 791	CK	44 618	968 173	1 035 550
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 343 258	IA	272 302	1 070 956	1 141 639

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 16 641 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	62 398	62 398
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	449 239	408 767
	Report à nouveau	DH	24 062	24 062
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(24 972)	40 472
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	620 727	645 699
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 000	24 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	24 000	24 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 936	10 418
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 454	10 373
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	42 088	42 088
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	55 996	98 696
	Dettes fiscales et sociales	DY	236 179	240 985
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		8 709
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	68 576	60 672
	TOTAL (IV)	EC	426 229	471 941
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 070 956	1 141 639

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	423 105	471 941
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 195	5 119

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	2 052	FE		FF	2 052	2 013
	Production vendue services*	FG	460 365	FH	189 676	FI	650 041	743 766
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	462 418	FK	189 676	FL	652 094	745 779
	Production stockée*					FM	47 760	4 165
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	15 213	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 437	63 680
	Autres produits (1) (11)					FQ	65	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	716 569	813 628
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		1 083
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	275 350	266 649
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 780	11 040
	Salaires et traitements*					FY	301 392	315 789
	Charges sociales (10)					FZ	118 733	118 334
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 936	15 232
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	23 667	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 328	65 084
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	738 186	793 211
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(21 617)	20 416
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		42
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		42
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	749	670
	Différences négatives de change					GS	3	33
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	752	703
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(752)	(661)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(22 369)	19 755

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SA DIANEIGE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	47	7 030
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	47	7 030
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 650	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		15 680
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 650	15 680
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 603)	(8 651)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		(29 367)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	716 616	820 699
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	741 588	780 227
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(24 972)	40 472
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY		
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	47	7 029
(3) Dont - Crédit bail mobilier *		HP		
(3) Dont - Crédit bail immobilier		HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	2 650	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
RENVOIS (voter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
RENVOIS (voter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(9) Dont transferts de charges		A1	1 437	2 300
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 217	2 787
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Régularisations frais missions ant.		47
Régularisations Ass RC ant.	2 389	
CVAE N-1	261	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 2
Permanence ou changement de méthodes 2

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 3
Etat des amortissements 3
Etat des provisions 4
Etat des échéances des créances et des dettes 4
Evaluation des amortissements 5
Charges à payer 5
Charges et produits constatés d'avance 5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations 7

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	55 371		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 140		
Installations générales agencements aménagements divers	14 154		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	104 895		1 630
TOTAL	155 190		1 630
Autres participations	101 635		
Prêts, autres immobilisations financières	11 500		
TOTAL	113 135		
TOTAL GENERAL	323 696		1 630

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			55 371	55 371
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 140	36 140
Installations générales agencements aménagements divers			14 154	14 154
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			106 525	106 525
TOTAL			156 820	156 820
Autres participations			101 635	101 635
Prêts, autres immobilisations financières			11 500	11 500
TOTAL			113 135	113 135
TOTAL GENERAL			325 326	325 326

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	37 916	4		37 921
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 140			36 140
Installations générales agencements aménagements divers	11 765	564		12 329
tériel de bureau et informatique, Mobilier	93 941	4 368		98 309
TOTAL	141 847	4 932		146 778
TOTAL GENERAL	179 763	4 936		184 699

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4				
Instal.générales agenc.aménag.divers	564				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 368				
TOTAL	4 932				
TOTAL GENERAL	4 936				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	24 000				24 000
TOTAL	24 000				24 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	42 986				42 986
Sur comptes clients	20 951	23 667			44 618
TOTAL	63 937	23 667			87 604
TOTAL GENERAL	87 937	23 667			111 604
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 667			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	5 141	5 141	
Autres immobilisations financières	11 500	11 500	
Clients douteux ou litigieux	20 951	20 951	
Autres créances clients	615 720	615 720	
Personnel et comptes rattachés	20	20	
Impôts sur les bénéfices	19 802	19 802	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 439	16 439	
Débiteurs divers	9 141	9 141	
Charges constatées d'avance	25 161	25 161	
TOTAL	723 875	723 875	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 429	1 429		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 507	3 383	3 124	
Fournisseurs et comptes rattachés	55 996	55 996		
sonnel et comptes rattachés	85 868	85 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 950	49 950		
Taxe sur la valeur ajoutée	91 928	91 928		
Autres impôts taxes et assimilés	8 433	8 433		
Groupe et associés	15 454	15 454		
Produits constatés d'avance	68 576	68 576		
TOTAL	384 141	381 017	3 124	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	8 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 531			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 380
Dettes fiscales et sociales	126 193
Total	153 807

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 161
Total	25 161
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	68 576
Total	68 576

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL SARL KALIBLUE	50 000	253 292	99.00	47 500				479 394	28 798	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL SARL DIATHEMIS	8 000	36 352	50.00	4 000				82 706	8 629	
- SCOO TELOA	10 080	4 503-	49.40	4 980				98 682	156-	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										